

03

Belgique - België
P.P.
1099 BRUXELLES 1
1/1844





→ Sommaire

- 05** Édito
Carlos Crespo — Guéric Bosmans

CEPPecs

- 06** Enseignement: PISA et le mirage finlandais
CePPecs — Bruno Sedran
-
- 14** Des violences faites aux jeunes: entretien avec la LDH
Cécile de Borman — Savery Plasman
- 18** ERPUM: la désacralisation de l'intérêt supérieur de l'enfant
Savery Plasman
- 22** Tunisie et féminisme, Tunisiennes et féministes
Asma Gharbi
- 28** Les enjeux jeunes d'une élection communale
MJS
- 34** Un centre d'interprétation du castor à Charleroi-Est
Ferme des castors — FCHWB

 ProJeuneS

The logo for ProJeuneS features a stylized white arrow pointing right inside a red circle, followed by the word "ProJeuneS" in a bold, white, sans-serif font.



Comité de rédaction ←

Rédacteur en chef
Alain Detilleux

Président
Guéric Bosmans

Secrétaire général
Carlos Crespo

Coordinateur de projets
Nicolas Fernandez

Chargée de formations
Delphine Gantois

Détaché pédagogique
Savery Plasman

Coordination, Infographie et Mise en page
Alain Detilleux

Logistique et communication
Michèle Thommès

Secrétariat
Marielle Delbaere

Rédaction de Pro J
ProJeuneS asbl
bd de l'Empereur 15|3 – 1000 Bruxelles

T. 02 513 99 62
F. 02 502 49 47
edition@projeunes.be
www.projeunes.be

Les propos tenus dans les textes relèvent
de l'entièvre responsabilité de leurs auteurs.

Nous remercions sincèrement tous les intervenants
extérieurs qui ont apporté leur contribution à ce numéro.
La Rédaction

→ Éditorial

Une rentrée est un temps propice à l'expression politique. Chaque année en cette même période, différents responsables politiques se prononcent en faveur de telle mesure ou de telle proposition. Quand, à cette réalité récurrente, vient se rajouter la proximité des échéances électorales, les velléités d'occupation de l'espace médiatique s'en trouvent décuplées. Ainsi, en cette veille d'élections communales, différents mandataires ont fait part de leurs idées (novatrices ?)

Ainsi Madame Simonet, ministre de l'Enseignement, propose de faire passer la formation des enseignants de 3 à 5 ans. Cette proposition ne gagnera cependant pas la palme de l'originalité puisqu'elle se trouve déjà dans l'accord de gouvernement. De plus, puisqu'il s'agit d'enseignement supérieur il semble pourtant que le dossier soit davantage de la compétence du ministre Marcourt. Certes, on peut considérer que la transversalité est une valeur à promouvoir au niveau du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais tout de même cela est cocasse. Tout comme la sortie de la ministre Huytebroeck qui, dans la Libre Belgique du 3 septembre, proposait, comme mesure phare de son Plan « jeunesse », la revalorisation des enseignants, dossier pourtant théoriquement dévolu à... Marie-Dominique Simonet. Transversalité quand tu nous tiens !

Qu'à cela ne tienne si notre ministre se positionne sur des enjeux liés à l'éducation formelle, rien n'empêche que nous aussi nous prenions attitude sur ces questions. Nous l'avons fait notamment pour répliquer à Benoît Lutgen, président du CDH, pour marquer le coup de sa rentrée politique qui était allé de sa saillie en faveur de l'enseignement catholique. Nous avons donc plaidé pour un réseau unique et public dans Le Soir du 5 septembre. En tant que Fédération progressiste d'organisations de jeunesse, il nous semble important de s'attaquer aux causes des inégalités scolaires. La concurrence entre les établissements, induite par notre quasi-marché scolaire, pénalise les enfants des classes populaires, il faut parfois le rappeler.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de notre magazine Pro J.

Carlos Crespo
Secrétaire général
Guéric Bosmans
Président
09.2012





Enseignement: PISA et le mirage finlandais



Aujourd’hui, l’école ne peut que susciter une immense déception face aux attentes démesurées dont elle est investie: autonomie de l’enfant, épanouissement individuel, citoyenneté, égalité, etc. C’est pourquoi, dans la morne plaine des réformes scolaires, médias et politiques, armés du GPS « OCDE » calibré sur PISA (*Programme for International Student Assessment*), ont leurs regards braqués sur un pays européen qui tel une oasis se détache sur la ligne d’horizon: la Finlande. En effet, alors que dans les années 1980 le système éducatif finlandais semblait médiocre et que dans les années 1990 on ne pouvait voir de l’extérieur de grands changements, les résultats de PISA, publiés le 4 décembre 2001, ont pris tout le monde par surprise. Dans les trois domaines académiques — mathématiques, sciences et compréhension à la lecture — la Finlande était une des nations les plus performantes des pays de l’OCDE. On aurait pu croire à un « incident » isolé, le dernier sursaut d’un mourant mais les chiffres étaient bien là et des observateurs des quatre coins du monde se rendirent sur place pour comprendre ce nouveau miracle. D’autant que ce qui s’était produit en 2001 s’est répété ensuite. Jusqu’à la dernière enquête en date, en 2009, les résultats de la Finlande sont toujours aussi bons. Au classement général « Comparaison des performances des pays et des économies », elle se positionne à la troisième place après Shanghai et la Corée du Sud, bien au-dessus de la moyenne des pays de l’OCDE. Au niveau de la compréhension à l’écrit et de l’acquisition de la lecture, la Finlande est toujours sur le podium en troisième position derrière les mêmes pays. La Belgique est également au-dessus de la moyenne OCDE mais se positionne à la 11^e place. (moyenne OCDE 2009 = 493; Finlande = 536; Belgique = 506). Les résultats sont du même ordre dans la section « culture mathématique » et « culture scientifique ». Mais le plus surprenant et le plus important peut-être est que l’incidence du milieu socio-économique dont sont issus les élèves sur les résultats scolaires est très faible en Finlande contrairement à la Belgique (pourcentage de la variance de la performance des élèves expliquées par le milieu socio-économique des élèves 2009 : Finlande = 8; Belgique = 19; Moyenne OCDE = 14) (Source enquête PISA 2009). Depuis lors, la Finlande est devenue un foyer

d’attraction fascinant pour toute personne qui s’intéresse aux questions d’éducation, véritable paradis pour certains, mystère pour d’autres, source d’inspiration pour beaucoup. Car si, dans l’après-guerre, le débat s’est focalisé sur les méthodes d’enseignement (méthode traditionnelle Vs. pédagogies nouvelles), la question éducative est en train de prendre une autre tournure qui permet d’éclairer cet intérêt pour le système finlandais. Ce qui se joue actuellement tourne de plus en plus autour de la question des conditions et du contenu de l’enseignement.

Mais avant d’élaborer une analyse de la réussite finlandaise, il convient de se pencher sur ce qu’est le programme PISA et ce qu’il évalue afin de comprendre les résultats.

Qu’évalue PISA ?

Le programme PISA est une vaste enquête d’évaluation internationale des systèmes éducatifs menée tous les trois ans dans une cinquantaine de pays (les 34 pays de l’OCDE et des pays partenaires). Ce programme a été développé par l’OCDE et mis en place en 2000 pour évaluer les acquis des jeunes de 15 ans avec comme conviction que l’instruction est la source du développement. Les tests, conçus comme indépendants de tout programme scolaire, portent sur ce que l’OCDE identifie comme le bagage nécessaire de connaissances et de compétences pour affronter la vie aujourd’hui, quelle que soit sa place dans la société. Les domaines soumis à l’évaluation sont la lecture, la culture mathématique, la culture scientifique et la résolution de problème (« reading literacy », « mathematical literacy », « science literacy » et « problem solving »). De plus, PISA s’intéresse également à de nombreuses données contextuelles: données socio-économiques et cultures des pays et des familles, données relatives aux institutions scolaires, aux classes et aux types de pédagogies mais aussi aux données personnelles relatives aux élèves.

Penchons-nous un peu plus sur le dispositif en tant que tel, car il est nécessaire d’avoir à l’esprit plusieurs éléments qui n’enlèvent rien à la pertinence de ces études mais qui aident à délimiter le cadre et donc les interprétations que l’on peut en retirer.

Tout d’abord, l’enquête « évalue l’acquisition de savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire » (source PISA), qui se résume dans chaque discipline académique par le terme anglais de « *literacy* » dont la traduction courante par le mot culture n’est pas adaptée. C’est peut-être le terme français « alphabétisation » ou « alphabétisme » qui s’en rapproche le plus. En effet, ce terme renvoie à des capa-



cités d'analyse, de raisonnement et de communication face à des problèmes relevant de matières spécifiques. L'enquête ne s'attache donc pas à évaluer la qualité des acquis scolaires mais bien des compétences. Comme les performances des élèves dans les disciplines scolaires précitées sont évaluées en tenant compte d'un nombre bien plus large de compétences jugées nécessaires pour réussir dans la vie, il a fallu définir des « compétences clés ». C'est pourquoi avant PISA, en 1997, l'OCDE a lancé le programme DeSeCo (*Definition and Selection of Competencies*) dirigé par la Suisse, dans le but de créer un cadre conceptuel en vue de définir et de sélectionner des compétences clés nécessaires aux individus pour réussir dans la vie et contribuer au bon fonctionnement de la société. Ce cadre conceptuel a classé les compétences clés en trois catégories. La première est la capacité des individus à se servir d'outils pour entrer en interaction avec leur environnement (langue, technologie, etc.) La deuxième est la capacité d'interagir dans des groupes hétérogènes et donc d'entrer en relation avec autrui. La troisième compétence, enfin, est la capacité d'agir de façon autonome. Ces catégories sont bien entendu interdépendantes.

Comme l'écrit l'OCDE, « s'il est vrai que les évaluations se déroulent toujours essentiellement sous la forme d'épreuves papier-cravon qui mettent surtout l'accent sur la capacité à utiliser le langage, les symboles et les textes de manière interactive, des progrès considérables ont été accomplis sur la voie de l'élaboration de tests permettant de déterminer dans quelle mesure les adolescents et les adultes possèdent des compétences clés » (Source DeSeCo). C'est donc sur cette base que PISA cherche à évaluer les élèves et définit les domaines à évaluer:

« - Comprendre l'écrit, c'est non seulement comprendre et utiliser des textes écrits, mais aussi réfléchir à leur propos. Cette capacité devrait permettre à chacun de réaliser ses objectifs, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société.

- La culture mathématique est l'aptitude d'un individu à identifier et à comprendre le rôle joué par les mathématiques dans le monde, à porter des jugements fondés à leur propos et à s'engager dans des activités mathématiques, en fonction des exigences de sa vie en tant que citoyen constructif, impliqué et réfléchi.

- La culture scientifique est la capacité à utiliser des connaissances scientifiques pour identifier les questions auxquelles la science peut apporter une réponse et pour tirer des conclusions fondées sur des faits en vue de comprendre le monde naturel ainsi que les changements qui y sont apportés par l'activité humaine et de contri-

buer à prendre des décisions à leur propos » (Source DeSeCo).

Mais si le programme DeSeCo donne un cadre, il faut préciser que les réflexions théoriques et méthodologiques menées par les scientifiques n'ont pas débouché sur un consensus, car la sélection précise des compétences clés s'est heurtée à un problème de fond. Comme l'écrit la sociologue Nathalie Bulle: « Le caractère aventureux et réducteur *a priori* de compétences et qualités générales attendues de la part du citoyen moderne fut souligné. »¹ En effet, à chaque compétence clé pouvait être associée son opposé, par exemple: « La sociabilité même n'est pas apparue comme un réquisit universel, l'asociabilité de l'artiste ou du savant devant être aussi 'autorisée' »².

Ces difficultés théoriques sont à porter à la notion même de compétence, une notion issue du monde managérial et d'une certaine lecture de l'activité professionnelle. La compétence n'est pas directement liée à un diplôme mais plutôt à l'idée qu'il faut acquérir des savoirs et des savoir-faire pour faire face à diverses situations professionnelles. La définition des types de compétences tend aussi à prendre rapidement des « allures d'auberge espagnole »³ car les compétences peuvent revêtir des aspects très différents selon les spécialistes: générale, spécifique, transversale, technique, etc. Lorsqu'on transforme les compétences en objectifs de formation, elles tendent à se restructurer sous forme d'ensembles et de sous-ensembles qui s'emboîtent les uns dans les autres. Cette perspective, qui semble au départ être pragmatique et fonctionnelle, s'avère au finale assez floue et répond à une vision particulière de l'éducation. « Appliqués à l'enseignement, la logique des compétences et ses outils d'évaluation érodent les finalités spécifiques de l'école dans un sens étroitement adaptatif et favorisent le développement d'un rapport utilitariste à la culture. Elle est négation pratique de la culture comme élément essentiel de ce qui fait l'humain »⁴. On voit pointer ici un véritable paradoxe car cette conception

1| N. Bulle (2010), *L'école et son double. Essai sur l'évolution pédagogique en France*, p. 316

2| N. Bulle, op. cit., p. 316

3| J-P. Le Goff (1999), *La barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, p. 29

4| J-P. Le Goff, op. cit., p. 45

utilitariste de l'éducation évacue la dimension institutionnelle. Or c'est précisément parce que l'école n'est pas qu'un lieu d'apprentissage scolaire mais également un lieu où l'on apprend un rapport au monde — ce qui lui confère son statut d'institution — qu'on a voulu introduire la notion de compétence. Mais cette notion éclipse le fait que si l'école apporte toute une série d'apprentissages, elle est également un espace qui soutient le lien entre individuation et individualisation, c'est-à-dire la construction d'une entité autonome en lien avec la capacité de l'individu de s'inscrire dans un ensemble et de s'identifier aux autres.

Revenons aux enquêtes PISA. Si les résultats de ces enquêtes révèlent des éléments intéressants, il ne faut pas perdre de vue qu'elles n'ont pas pour objectif principal d'améliorer les systèmes scolaires puisqu'elles ne s'intéressent pas aux programmes scolaires mais aux compétences finalement acquises et favorisent donc en définitive « un esprit de compétition au service des politiques néolibérales favorisées par l'OCDE »⁵, une culture où ce sont les chiffres qui gouvernent.

La question est maintenant de savoir si la réussite à PISA garantit que les élèves seront à même de remplir un rôle social et économique ou d'arriver à faire face aux défis que réserve le futur. Comme le démontre Nathalie Bulle, l'enquête évalue des compétences à la résolution de problèmes de type académiques mais non prédefinis par les savoirs disciplinaires et celles-ci entretiennent des relations étroites avec les capacités à réussir des études. En effet, les résultats obtenus par les élèves dans les différentes matières sont fortement corrélés et sont d'autant plus importants lorsque les scores au niveau de la lecture sont élevés. Si on compare la réussite des élèves à PISA et la réussite de ces mêmes élèves à d'autres tests fondés sur les programmes scolaires, on aperçoit une forte corrélation révélant par la même occasion l'existence d'une « dimension commune forte qui sous-tend la réussite aux deux types de questions, axées sur des situations de la vie de tous les jours, dans un cas, et sur des problèmes liés aux programmes d'enseignement, dans l'autre »⁶.

5| N. Bulle, op. cit., p. 315

6| N. Bulle, op. cit., p. 318

Ce qu'évalue PISA est la capacité générale des élèves à poursuivre des études et non des compétences qui seraient plus en lien avec le bien-être social et le potentiel socio-économique futur des individus. Dans ce sens, le niveau d'un pays à PISA est le reflet du développement chez le plus grand nombre d'élèves d'un potentiel académique de base, d'un bagage éducatif lié aux disciplines scolaires, et non la qualité des connaissances. Cela signifie que les pays où on constate très peu d'échecs scolaires sont ceux qui élèvent la moyenne globale de la population scolaire sur cette échelle de potentiel académique. Or ce succès en termes de potentiel académique, de possibilité de poursuivre des études, ne se traduit pas nécessairement en performances académiques comme nous le verrons par la suite.

En somme, cela signifie que PISA évalue un potentiel académique de la population scolaire qui est très peu dépendant des acquis spécifiques dans chaque matière développée par les systèmes éducatifs. Ce potentiel académique « est dépendant de la faiblesse de l'échec scolaire précoce et, corrélativement, de la réussite des premiers apprentissages », affirme Nathalie Bulle⁷. Pour comprendre ces deux facteurs, il faut convoquer des éléments qui sont d'ordres institutionnels et socioculturels comme nous allons le voir avec le cas finlandais.

Le cas finlandais

S'intéresser à la réussite finlandaise, c'est s'intéresser à l'histoire de la Finlande et pas seulement à l'histoire de sa politique éducative. « Les politiques d'éducations sont nécessairement entrelacées avec d'autres politiques sociales, et avec la culture politique globale d'une nation. Le facteur clé du succès dans le développement en Finlande d'une économie de la connaissance performante avec une bonne gouvernance et un système éducatif respecté, a été sa capacité à dégager un large consensus sur la plupart des questions importantes concernant les orientations futures de la Finlande en tant que nation » écrit Pasi Sahlberg⁸, auteur de l'ouvrage « *Finnish Lessons* » et directeur général du CIMO (Centre for International Mobility and Cooperation) au Ministère finlandais de l'éducation et de la culture. Il ajoute que « l'éducation en Finlande est considérée comme un bien public et a donc une fonction d'édification nationale »⁹. Pour comprendre les racines de la réussite du système scolaire finlandais, il faut prendre en considération certains aspects inscrits dans la culture et l'histoire finlandaise.

7| N. Bulle, op. cit., p. 331

8| P. Sahlberg (2011), *Finnish Lessons. What can the world learn from educational change in Finland?* p. 39

9| P. Sahlberg, op. cit. p. 39

Les Finlandais sont un peuple ancien avec une langue, une culture et une mythologie dont les origines ne sont pas indo-européennes. De par sa situation géographique, la Finlande est inscrite à la frontière entre l'Est (la Russie) et l'Ouest (la Suède). Elle fut pendant six siècles sous la domination de l'Empire Suédois. En 1809, lors de l'accord Tilsitt entre Napoléon Bonaparte et le tsar Alexandre 1^{er}, la Finlande passa sous celle de l'Empire Russe. Lors de cette période, la Finlande reçut le statut d'un Grand-duché autonome ce qui lui permit de conserver ses institutions, d'anciennes lois suédoises et la religion luthérienne. C'est lors de cette période que le sentiment national finlandais prit forme et que l'école, où l'enseignement n'était pas le russe mais soit le finnois, soit le suédois, a commencé à jouer un rôle culturel de plus en plus important. La Finlande déclara son indépendance en 1917, mais en 1918 éclata une guerre civile où les « Rouges » (Parti Social Démocrate Finlandais), soutenus par le mouvement révolutionnaire soviétique, et les « Blancs » (les conservateurs), s'affrontèrent. Cette guerre civile, qui fit de nombreux morts, se termina par une victoire des « Blancs » avec le soutien de troupes de l'Empire Allemand. Cette victoire mit fin à l'hégémonie russe sur la Finlande et fit passer le pays dans la sphère d'influence allemande.

En 1941, l'attaque de l'URSS par le Reich Allemand, lors de l'opération Barbarossa, fait de la Finlande une alliée de facto de l'Allemagne. Mais si la Finlande et le régime Nazi sont alliés, du point de vue finlandais, ils ne se battent pas contre l'URSS pour les mêmes raisons. Cette alliance a d'ailleurs coûté beaucoup aux Finlandais au profit de l'URSS lors de l'armistice (évalué à 7 % du PIB).

Ces différents éléments historiques, à savoir être un pays tampon qui a subi plusieurs dominations, mais aussi le traumatisme des différentes guerres, ont eu notamment comme effet d'unir les Finlandais et de structurer une certaine identité nationale. Il faut voir dans l'ensemble de ces expériences le terreau des politiques sociales de l'après-guerre où l'éducation joue un rôle central tant au niveau des transformations sociales qu'économiques, notamment avec le développement d'un système éducatif équitable pour l'ensemble des jeunes finlandais. La nation finlandaise devant se fonder sur le savoir et les savoir-faire, l'éducation était vue comme la principale fondation pour construire le futur.

Un autre élément historique significatif est l'industrialisation et l'apparition d'une société de services tardive mais soudaine, entre 1945 et 1970, qui a apporté de nombreux changements importants. En effet, la transition d'un modèle agraire à une société industrielle s'est réalisée sur une courte période à tel point que modèle traditionnel

et moderne cohabitent ensemble dans une articulation singulière entre individualisme et collectivisme.

L'ensemble de ces éléments sociohistoriques ont donc eu une influence au niveau des facteurs institutionnels liés à la réussite du système éducatif finlandais qu'il faut détailler.

Au niveau institutionnel, il est saisissant de voir à quel point les enseignants finlandais jouissent d'un statut particulier et représentent une filière de carrière aussi enviable chez les jeunes que celle d'avocat ou de médecin. Ce statut prestigieux n'est pas lié à un salaire extraordinaire mais plutôt au sentiment qu'être enseignant signifie être la clé de voûte de la transmission de leur culture au regard de l'histoire, condition de la construction de leur nation et de la défense de leur identité. En 2010, 6600 candidats à la formation d'enseignant se sont présentés alors qu'elle ne comptait que 660 places ! On retrouve l'importance de ce rôle dans l'organisation de la formation initiale des enseignants. Celle-ci est de niveau universitaire et fortement axée sur la recherche en pédagogie influencée par les pédagogies nouvelles. En effet, dans les années 1990, les pédagogues finlandais se sont tournés vers les nouvelles méthodes éducatives centrées sur l'élève, en provenance du monde anglo-saxon. Mais, comme le précise Hannu Simola, au grand étonnement de tous, une équipe de chercheurs anglais a constaté en 1996 que les modalités d'apprentissage dans les classes étaient toujours fortement liées à la pédagogie traditionnelle (enseignement frontal) et que l'individualisation de l'enseignement n'était pas si importante. Ce constat, à savoir l'utilisation des méthodes traditionnelles, est le reflet de l'importance mise sur le contenu des savoirs à transmettre, mais aussi qu'une grande partie des parents a confiance dans les enseignants, dans leur rôle de transmission culturelle, ce qui amène les élèves à partager ce regard ainsi qu'une forme de respect qui n'empêche pas une certaine familiarité. Cette confiance de la société s'illustre également par une autonomie accordée aux écoles et aux enseignants en termes de méthodes et de programme, mais également par le fait qu'il n'y a pas d'inspection éducative qui contrôle l'ensemble. La question des méthodes d'apprentissages et de la mise en avant de l'enfant dans la construction de ses savoirs à travers les interactions n'a pas



eu pour effet d'évacuer la dimension de transmission car ce qui importe est l'acquisition d'un héritage culturel commun.

D'un autre côté, cette importance liée à la transmission n'est pas unilatérale, car pour mettre en place un système éducatif global et équitable d'un point de vue socio-économique, la Finlande a institutionnalisé un encadrement différencié, c'est-à-dire une forme d'individualisation au niveau des méthodes d'apprentissage. Dès qu'un enseignant identifie des problèmes sociaux, d'apprentissage ou de comportement, cela débouche sur une aide professionnelle fournie aux élèves le plus tôt possible à travers une éducation spéciale à temps partiel (individuelle ou en groupe) ou à temps plein (classes). En 2008-2009, un tiers des élèves avait été impliqué dans une de ces deux formes de remédiation et de rattrapages. Cet enseignement spécial n'est pas stigmatisé ni stigmatisant, car d'abord, il est très efficace et permet de terminer son cursus, ensuite, beaucoup d'étudiants passent par cet itinéraire scolaire et enfin, la détection est réalisée très tôt, au niveau de l'enseignement primaire, ce qui a pour effet de permettre aux étudiants de retourner rapidement dans le système normal car l'école fondamentale est la même pour tous de 9 à 16 ans.

12



Comme le précise Pasi Sahlberg, le succès du système éducatif finlandais est sans doute basé avant tout sur les institutions qui plongent leurs racines dans le passé et qui permettent à l'ensemble des jeunes de s'inscrire dans la société, mais aussi sur les structures mises en places dans les années 1970 et 1980 qui ont favorisé une équité au niveau scolaire, une forme de solidarité nationale. Les changements et les améliorations des années 1990 n'ont eu qu'une importance relative malgré que ceux-ci se soient plus concentrés sur les questions des méthodes d'apprentissages ou sur les améliorations du système éducatif (mise en réseau, lien avec le monde économique...).

Le problème des mathématiques

Nous venons de voir un certain nombre d'éléments qui permettent de comprendre la réussite finlandaise à PISA en termes de potentiel académique. Or, malgré ce succès, George Malaty de l'Université de Joensuu, pointe le fait que depuis sa première participation en 1965 aux Olympiades Internationales de Mathématiques, la Finlande n'a obtenu que des succès mitigés : sur 39 participations une seule médaille d'or, sept d'argent et 48 de bronze. Mais surtout, les mathématiciens finlandais s'accordent sur le constat que le niveau des mathématiques à l'école et le niveau des étudiants à l'entrée dans l'enseignement supérieur sont faibles. Cet écart entre les résultats

à PISA et la réalité de l'enseignement des mathématiques s'explique par le fait que PISA mesure les compétences en mathématiques ou, pour le dire autrement, l'alphanétisation mathématique, et non pas les mathématiques comme structure en termes de relations et de concepts. L'enseignement des mathématiques en Finlande est en parfaite adéquation avec la philosophie de PISA. Il se concentre aujourd'hui essentiellement sur « Les mathématiques de tous les jours », l'incultation de règles pratiques, d'astuces, et l'entraînement pour les utiliser de manière quasi mécanique afin de répondre à des questions qui tournent autour de la résolution de problèmes issus du quotidien. Cette formation se fait aux dépens d'un apprentissage des structures et de la logique, c'est-à-dire de l'ensemble de fondations sur lesquelles l'enseignement supérieur peut s'appuyer.

L'exemple des mathématiques permet donc de relativiser le succès du système finlandais, un succès en termes de potentiel académique, mais qui ne se traduit pas de manière comparable en performances académiques et s'illustre par des difficultés importantes rencontrées par les élèves au niveau de l'enseignement supérieur.

Alors, miracle ou mirage ?

Si du fait de la soudaineté de ses résultats, le terme de miracle s'est imposé lorsqu'on parlait du système éducatif finlandais, il apparaît aujourd'hui davantage comme un mirage. Notre focalisation obsessionnelle sur les classements ne nous a fait voir dans la réussite finlandaise que les éléments que nous désirions mettre en avant, à savoir un système éducatif équitable et efficace. Or, les éléments de ce système qui accaparent le plus souvent l'attention (individualisation, performance des enseignants, tronc commun, autonomie...) ne sont peut-être pas les éléments décisifs sur le long terme et cachent la vraie nature de la réussite finlandaise qui se trouve dans ses racines sociohistoriques.

En somme, la Finlande a une politique scolaire qui présente une articulation hautement paradoxale entre tradition et modernité. Il y est en effet toujours possible d'enseigner de manière traditionnelle car les enseignants croient en

ces méthodes et les étudiants acceptent cette position dissymétrique traditionnelle, le tout dans un cadre moderne en lien avec le monde économique. Hannu Simola résume en une phrase le secret de la réussite à PISA : « La curieuse coexistence contingente de tendances traditionnelles et post-traditionnelles dans le contexte d'un État providence et d'une massification scolaire »¹⁰. Le plus significatif étant un lien très fort entre la société et l'institution éducative que traduit cette confiance de la société finlandaise en son système scolaire et le prestige accordé aux professeurs en qui elle voit de véritables artisans de la nation. Ce modèle éducatif qui de l'extérieur semble entièrement orienté vers l'avenir repose en réalité essentiellement sur le passé. La vraie question qui se pose aujourd'hui en Finlande est de savoir ce qui va se passer lorsque la société ne croira plus dans cette mission traditionnelle et culturelle des enseignants ou, de l'autre côté de la relation éducative, lorsque les élèves n'accepteront plus leur position d'élèves.

Bruno Sedran
08.2012

Bibliographie

- ✖ PISA, Synthèse des résultats 2009. Disponible en ligne : www.oecd.org/pisa/46624382.pdf
- ✖ SeDeCo, La définition et la sélection des compétences clés : Résumé. Disponible en ligne : www.oecd.org/edu/highereducationandadultlearning/definitionandselectionofcompetenciesdeseco.htm
- ✖ Antoine Bodin (2006), *Un point de vue sur PISA*, Gazette des mathématiciens, n° 108, Avril, p. 54-58.
- ✖ Nathalie Bulle (2010), *L'école et son double. Essai sur l'évolution pédagogique en France*, Paris : Herman.
- ✖ Jean-Pierre Le Goff (1999), *La barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, Paris : La découverte.
- ✖ George Malaty, *PISA Results and School Mathematics in Finland: strengths, weakness and future*, University of Joensuu.
- ✖ George Malaty, *What are the reasons behind the success of Finland in PISA*, University of Joensuu.
- ✖ Osmo Pekonen, *Un aperçu du système éducatif finlandais*, Gazette des mathématiciens, n° 108, Avril, p. 49-53.
- ✖ Pasi Sahlberg (2011), *Finnish Lessons. What can the world learn from educational change in Finland?*, Columbia : Teachers Collège. (L'introduction de l'ouvrage ainsi que des informations sur l'auteur sont disponibles sur le site www.finnishlessons.com).
- ✖ Hannu Simola (2005), *The Finnish miracle of PISA: historical and sociological remarks on teaching and teacher education*, Comparative Education, vol. 41, n° 4, 455-470.

13



10| H. Simola (2005), *The Finnish miracle of PISA: historical and sociological remarks on teaching and teacher education*, Comparative Education, vol. 41, n° 4. p. 466

Des violences faites aux jeunes

Afin d'initier, dans la revue Pro J, une réflexion sur certaines formes de violence qui touchent particulièrement les jeunes, nous avons souhaité, pour commencer, nous faire une idée de la façon dont on peut aborder cette thématique. Dans cette optique, nous avons posé quelques questions à Cécile de Borman, permanente à la Ligue des droits de l'Homme et qui participe à la commission jeunesse de la Ligue.

Pro J: En quoi consiste le travail de la commission jeunesse de la Ligue?

Cécile de Borman: À l'intérieur de la Ligue, il y a plusieurs commissions thématiques qui sont des groupes de réflexion et d'actions, constitués principalement de bénévoles. La commission jeunesse, par exemple, est une de ces commissions. Elle travaille plus particulièrement sur toute la question de l'aide à la jeunesse et du droit des jeunes en général; comme par exemple, les questions de scolarité.

Au sein de cette commission, moi, je fais le lien entre l'équipe de la Ligue (les permanents) et les bénévoles (des psychologues, des criminologues, des avocats, éducateurs de rue, animateurs, coordinateurs d'AMO, professeurs, principalement).

On travaille sur différents sujets de fond qui peuvent parfois durer un an. Ainsi, à titre d'exemple, on a travaillé pendant un an sur la question des violences policières. Cela va déboucher aujourd'hui sur l'édition d'un petit dépliant dans lequel on rappelle les droits des jeunes face à la police. C'est un travail ici d'informations de première ligne. Par la suite, un site Web¹ sera créé pour nourrir la réflexion. Pour l'heure, notre prochain « chantier » de fond est celui de la psychiatrisation des mineurs dits délinquants.

Mais on suit également des sujets d'actualité. C'est aussi notre rôle de réagir sur ces questions, soit par interpellation, soit par carte blanche. Je pense notamment aux sanctions administratives communales, aux enfants Roms qui se retrouvent à la rue.

Pro J: Comment émergent les questions de fond?

Ce sont les membres de la commission qui apportent les questions. En ce qui concerne les violences policières, c'est dû au fait que des animateurs et des responsables d'AMO ont fait le constat que certains jeunes étaient stigmatisés, voire harcelés, systématiquement par la police. C'est donc à partir des préoccupations des bénévoles qu'on a décidé d'approfondir la question en commission.

Idem sur le sujet de la psychiatrisation des mineurs. Mais là, la question a été initiée par un psychologue: comment se fait-il qu'on

1| Il devrait s'intituler: « vospapiers.be ».

« enferme » aussi rapidement un jeune dans un hôpital psychiatrique? Qui décide de cela: un juge, un psychologue et sur base de quoi? N'est-ce pas « simplement » une grosse crise d'adolescence, etc.

Pro J: Quels sont, outre les sanctions administratives communales, les thèmes actuels liés à la violence faite aux jeunes?

Ca fait déjà longtemps à la commission jeunesse de la Ligue que l'on constate que ça devient de plus en plus difficile d'être jeune dans notre société, d'exister en tant que jeune. Partout ça se resserre.

Bien que nous soyons dans une société qui prône le jeunisme, cette dernière accepte mal qu'un jeune vive sa vie de jeune dans l'espace public. Et on s'en rend compte par différentes pratiques ou mesures prises telles que les sanctions administratives communales, mais aussi les couvre-feux dans certains quartiers, certaines localités; des mesures comme les *Very irritating police* aux alentours de Knokke, etc.

Au niveau du quartier, on contrôle de plus en plus les jeunes. On ne leur laisse plus la possibilité de vivre et de se construire. Bien sûr, on ne doit pas tout tolérer mais certains jeunes, parce qu'ils s'expriment et vivent leur vie de jeune plus fortement que d'autres, seront vite stigmatisés. Nous avons, à la commission jeunesse, un rôle de vigie quant aux dérives possibles qui peuvent affecter l'émancipation de tous les jeunes, de toutes les jeunesse, au sein de la société.

Ce rôle est fondamental à l'heure actuelle où certains médias relayent l'image: *le jeune, un danger; le jeune violent*. Du coup, ils légitiment, auprès de l'opinion publique, des mesures politiques prises sur le coup de l'émotion.

L'école n'est pas en reste, au demeurant. Elle est prétendument démocratique, mais on remarque dans les faits que beaucoup d'établissements scolaires pratiquent encore une sélection de sa population, et reproduit donc des inégalités sociétales. L'idée d'avoir une police au sein des écoles est également le signe du tout au répressif.

Pro J: Quels types de services la Ligue peut-elle fournir directement aux jeunes?

La ligue est accessible aux jeunes. Il ne faut pas hésiter à nous contacter, même si nous ne sommes pas en première ligne face aux jeunes: on ne va pas répondre à un problème précis qui se pose à un jeune, mais on va plutôt le réorienter vers le ou les services adéquat(s).

Nous faisons également des animations pour les jeunes dans lesquelles ils ont toute leur place sur le long terme. Ce qu'on essaie de dire aux jeunes, c'est que tout le monde peut être vigilant et peut s'approprier ses droits et

les connaître. On peut être résistant et militant à tout âge – dans sa cour de récré, dans son quartier, par rapport à sa commune. Et la Ligue est là pour fournir aux jeunes une information pertinente sur leurs droits.

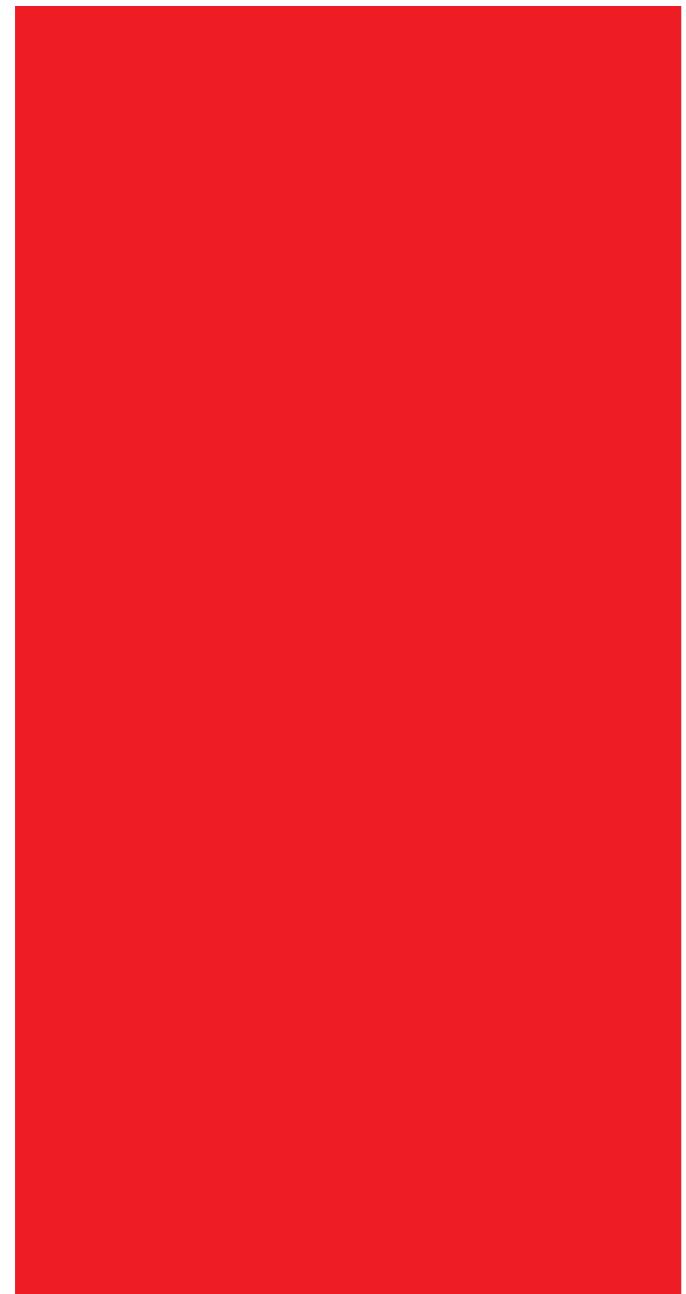
Informations pratiques :

www.liguedh.be

formation@liguedh.be

Entretien réalisé par mail, par Savery Plasman
08.2012

16



17





ERPUM: la désacralisation de l'intérêt supérieur de l'enfant

Le 9 juillet dernier, Parwais Sangari, un jeune homme de 20 ans, a été expulsé de la Belgique vers son pays d'origine, l'Afghanistan, alors qu'il résidait en Flandre depuis quatre ans, parlait le néerlandais, travaillait comme soudeur et vivait dans une famille d'accueil. Bien intégré, donc: rien n'y a fait, pas même son recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Cette décision est surprenante puisque l'on sait que l'Afghanistan aujourd'hui, en ce comprise Kaboul (la capitale), est un des pays les moins sûrs de la planète et que Parwais Sangari est personnellement en danger là-bas. Il y a une lettre d'un député afghan, dont la crédibilité ne saurait être remise en cause, avance son avocate, qui établit très clairement que Parwais est en danger en Afghanistan*. Par ailleurs, son père a été tué et sa maison brûlée. Mais cette lettre n'a pas été prise en compte par les autorités belges compétentes car elle a été produite trop tard (!), selon les dites autorités. Il s'agit donc d'une décision immorale et arbitraire, tout comme le programme européen auquel la secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Maggie De Block, souhaite que se joigne la Belgique.

* Le Soir, 9 juillet 2012: www.lesoir.be/actualite/belgique/2012-07-09/parwais-sangari-parcours-d-un-immigré-intègre-et-expulse-925829.php



European Return Platform for Unaccompanied Minors (ERPUM), c'est son nom. Ce projet européen, financé par la Commission, a démarré en 2011 et devrait être finalisé au mois de décembre de cette année 2012. Il est piloté par le Conseil suédois des migrations; les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni y sont également partie prenante.

ERPUM a été initié pour trouver de nouvelles méthodes plus efficaces et plus rapides pour rapatrier, de gré ou de force, vers leur pays d'origine, les *Mineurs étrangers non-accompagnés* de 16 et 17 ans (les MENAs) dont la demande d'asile dans un pays européen a été rejetée. En outre, il se focalise plus particulièrement — jusqu'à maintenant —, sur le sort des MENAs originaires d'Afghanistan et d'Irak. C'est que l'arrivée en Europe de ces enfants, pour la plupart musulmans, qui fuient, au péril de leur vie, des pays en guerre, peu propices à leur bien-être, inquiète. (sic)

Par des accords de coopération entre les pays européens susmentionnés, l'Afghanistan et l'Irak, ERPUM souhaite que le rapatriement des MENAs vers leur pays d'origine soit le plus rapide et sûr possible, dans l'intérêt des enfants. Ainsi, un effort tout particulier est consacré au *tracing* des familles afin d'organiser le regroupement familial dans le pays d'origine du mineur. En outre, si l'on n'arrivait pas à retrouver la famille d'un MENA, quand celui-ci est encore en Europe, on pourra tout de même le renvoyer dans son pays d'origine dans des installations spécialement conçues et financées par l'Europe pour l'accueillir en attendant que sa famille vienne le rechercher. (resic)

No minor will return home without a safe and orderly reception. The right to be reunited with the parents is stated in the Convention on the Rights of the Child¹ (!), promet le Swedish Migration Board sur son site Internet.

Il en va donc de l'*intérêt supérieur de l'enfant* afghan ou irakien, de retourner dans un pays en guerre, qui s'oppose aux rapatriements sur son sol des personnes qui ont fui le pays et où la situation des droits humains — particulièrement ceux des enfants — est préoccupante.

1| Aucun mineur ne sera de retour à la maison sans une réception sûre et ordonnée. Le droit d'être réunis avec les parents est indiqué dans la Convention relative aux droits de l'enfant. www.migrationsverket.se/info/4597_en.html

Ainsi, et puisque l'Irak s'oppose au projet ERPUM, voici quelques *Observations finales du Comité pour les Droits de l'enfant Afghanistan*, du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, en date du 4 février 2011², qui donnent une idée de la situation des droits de l'enfant en Afghanistan.

Le Comité est préoccupé par la mauvaise application des droits de l'enfant, consacrés par la Convention internationale des droits de l'enfant, par les différentes sources du droit afghan.

→ 7- The Committee is also concerned that child rights continue to be negatively affected by the application of different sources of law, namely codified, customary and Sharia laws and that legislation contradictory to the Convention remains in force.

Le Comité émet des réserves quant à l'indépendance des observateurs afghans sur la situation des droits de l'enfant dans le pays.

→ 13 — The Committee is however concerned about the nomination procedures of the Commission's members which may not fully guarantee their independence from political influence, the insufficient financial support provided by the State party to the Commission and the limited expertise of its child rights field monitors.

La corruption dans le pays est problématique notamment pour le respect des droits de l'enfant.

→ 17- [...] corruption has attained alarming levels in the State party, directly impacting children's enjoyment of their rights and greatly reducing the funds available notably for education, health care, including access to safe drinking water and child protection.

L'intérêt supérieur de l'enfant n'est pas assez effectif dans les différentes législations nationales.

→ 27 — The Committee is concerned that the principle of the best interests of the child is not adequately applied by legislative bodies and is therefore absent from most of the legislations concerning children as well as from the judicial and administrative decisions and policies and programmes relevant to children.

L'avis de l'enfant sur ses propres conditions de vie n'est pas respecté

→ 31 — The Committee is concerned that traditional attitudes towards children in society limit and often totally prevent children from expressing their views

2| www.ohchr.org/FR/countries/AsiaRegion/Pages/AIndex.aspx (voir Comité des droits de l'enfant/Observations finales – 2011, en PDF).



on the issues that affect them and to have their views duly taken into account within family, schools, other children's institutions, judicial and administrative system and society at large. The Committee also notes with concern that although included into the 2005 Juvenile Code, the right of children to be heard in any judicial or administrative proceedings affecting them is rarely respected, especially when girls are concerned, children being absent or often requested not to speak during proceedings that concern them.

L'augmentation de placements d'enfants dans des institutions est inquiétante

➔ 43- *The Committee expresses serious concern about the continuous increase of institutionalization of children in the State party, especially children from poor families. The Committee notes with concern that other alternative care options such as foster care remain underdeveloped which leads to excessive institutionalization of children. The Committee is also concerned that most alternative care facilities remain unregistered and are not adequately regulated and monitored.*

Non-criminalisation des violences domestiques à l'égard des enfants

20 ➔ 47- *The Committee notes with deep concern that in spite of widespread abuse and neglect against children and women in the home, domestic violence has not been criminalized in the State party and that the Penal Code even allows the father to discipline family members, including children, without incurring penalties.*

Trafic d'êtres humains et exploitations des enfants

➔ 72- *The Committee expresses concern that children are trafficked by criminal groups mainly within the country and into neighbor countries for forced prostitution, forced begging and forced labor in brick kilns, carpet-making factories, in the drug smuggling industry and domestic service. The Committee is also deeply concerned that some families knowingly sell their children for forced prostitution, including for bacha baazi.*

La situation — non exhaustive — des droits de l'enfant en afghanistan se résume donc comme suit pour le Comité pour les Droits de l'enfant Afghanistan du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme:

1. mauvaise implémentation des droits de l'enfant dans les différentes législations afghanes;
2. corruption des observateurs de la situation des droits

- de l'enfant dans le pays;
- 3. notion de l'intérêt supérieur de l'enfant bafouée;
- 4. prise en compte négligée de l'avis de l'enfant pour ce qui le concerne;
- 5. augmentation inquiétante du placement des enfants en institutions et mauvaises réglementations de ces dernières;
- 6. non-criminalisation des violences domestiques à l'égard des enfants;
- 7. exploitations des enfants.

C'est à partir de ces observations, faites par le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, que ProJeuneS qualifie le projet *ERPUM* de cynique, d'immoral et d'inique, tout comme la volonté affichée de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, Maggie De Block, de joindre la Belgique à ce programme.

Ces observations suffisent, en effet, à comprendre les dangers auxquels seront exposés les enfants qui se sont réfugiés en Europe s'ils retournent – de gré ou de force – en Afghanistan, un pays en guerre, qui plus est – et dont la Belgique participe militairement à la déstabilisation.

No minor will return home without a safe and orderly reception. The right to be reunited with the parents is stated in the Convention on the Rights of the Child.³ (?)!

C'est d'autant plus cynique, immoral et inique que face aux négociateurs européens pour l'implantation d'*ERPUM* en Afghanistan et en Irak, Afghans et Irakiens ne seront jamais en mesure de s'opposer aux vues européennes:

➔ cette inégalité est renforcée par le caractère essentiellement bilatéral du cadre de négociation et de partenariat mis en place, dans la mesure où il met face à face l'Union européenne, géant économique, commercial et financier, d'une part, et un pays tiers qui, mis à part quelques rares exceptions, se retrouve en position inférieure, d'autre part;⁴

➔ s'il faut faire repartir les Afghans et les Irakiens de 16-17 ans dans leur pays d'origine, de gré ou de force, malgré leur intérêt su-

3| www.migrationsverket.se/info/4597_en.html

4| CIRE, *Éléments de critiques des politiques migratoires européenne et belge*, juillet 2010, PDF, p. 20.

périeur, nous craignons que la recommandation 6.1.6. — *lutte contre l'immigration illégale du Programme de Stockholm – Une Europe ouverte et sûre qui sert et protège les citoyens (2010 – 2014)* du Conseil de l'Europe, qui est claire pour les personnes majeures, ne s'applique aux enfants: *il convient de privilégier le retour volontaire, sachant qu'il faut inévitablement disposer de moyens efficaces pour contraindre les personnes au retour, si nécessaire.*⁵

Dans un tel contexte de répression de l'immigration des MENAs, ProJeuneS est fortement préoccupé par le sort qui sera réservé à ceux-ci une fois qu'ils seront revenus dans leur pays d'origine. Quelle garantie avons-nous réellement, avec *ERPUM*, que l'intérêt supérieur de l'enfant sera respecté? Puisque:

- ➔ il n'est pas du tout évident que la réunification avec la famille soit dans l'intérêt supérieur de l'enfant;
- ➔ le *tracing* des familles s'avérant aléatoire, les trafiquants d'enfants ne vont-ils pas en profiter? Cela avec la complicité de fonctionnaires corruptibles;
- ➔ quel sort l'avenir réservera-t-il aux enfants qui n'auront pas retrouvé leur famille ou quand celle-ci ne voudra plus d'eux? Ils seront certes hébergés dans des institutions *ERPUM*, mais avec quel budget, dans quelles conditions, pour combien de temps et selon quel projet d'avenir;
- ➔ qui fera un bilan indépendant de la politique *ERPUM* en Afghanistan ou en Irak à propos du bien-être de ces enfants?

Nous n'avons aucune garantie de ce que l'intérêt supérieur de l'enfant est respecté. Il s'agit d'une déportation. Avec *ERPUM*, les mineurs étrangers non-accompagnés entreront dans une nuit plus noire et un brouillard plus épais. Le coût humain de l'immigration augmentera. Quid de notre conscience européenne?

Le scénario MSF [Migration Sans Frontières] n'est ni une recette miracle qui éliminerait d'un coup toutes les injustices, ni une utopie irréaliste. Il s'agit d'une vision pour l'avenir

5| eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:115:0001:0038:fr:PDF, p. 30.

des migrations et d'une source précieuse d'idées pour imaginer des politiques migratoires plus justes⁶.

Le choix de s'installer et de vivre dans un pays, le choix de l'immigration, doit devenir pour tous un droit éthiquement fondé.

The European Return Platform for Unaccompanied Minors (ERPUM), ne stoppera jamais l'émigration des Mineurs étrangers non-accompagnés vers l'Europe. Ce programme ne fera que les détruire davantage, si cela est encore possible.

À ce titre, avoir expulsé Parwais Sangari est un acte moralement ignoble.

En tant que fédération d'Organisations de jeunesse, ProJeuneS se joint à Unicef Belgique pour encourager le gouvernement belge à ne pas adhérer au projet *ERPUM*.

Plus d'infos

Antoine Pécout et Paul De Guchteneire (sous la direction de), *Migrations sans frontières, essais sur la libre circulation des personnes*, Éd. Unesco, Coll. Études en sciences sociales, 2009.

Témoignages de personnes détenues en centres fermés : www.gettingthevoiceout.org

CRER: regularisation.canalblog.com

No Borders: www.noborder.org/index.php

Unicef Belgique: www.unicef.be/fr/press-release/des-enfants-etrangers-expulses-apres-parwais-sangari

CIRE: cire.be/presse/communiques-de-presse/767-communiqué-de-presse-du-3-juillet-2012-la-belgique-renvoie-des-personnes-vulnérables-vers-l-afghanistan

Savery Plasman
08.2012

6| Antoine Pécout et Paul De Guchteneire (sous la direction de), *Migrations sans frontières, essais sur la libre circulation des personnes*, Éd. Unesco, Coll. Études en sciences sociales, 2009, p. 46.



Où va la Tunisie?
Les mouvements féministes

Tunisie et féminisme, Tunisiennes et féministes

22

Au lendemain de la révolution, alors que les langues se déliaient et que les esprits étaient grisés par le souffle frais de la liberté, les femmes ont voulu elles aussi avoir leur mot à dire, à l'aube de cette nouvelle ère, après s'être engagées dans la lutte pour cette liberté retrouvée qui a précipité la chute de la dictature. Ainsi au mois de mars 2011, après avoir lancé un appel pour une marche sur l'Avenue Bourguiba, les associations féministes investissaient cette même avenue, théâtre des dernières heures du président déchu, pour revendiquer leur liberté et leur dignité. Mais, première grande désillusion. Les femmes tunisiennes, venues nombreuses sur cette avenue très symbolique, en brandissant leurs slogans exprimant la liberté, la dignité et l'égalité en droits, ont été empêchées de manifester par des énergumènes qui les ont prises à partie. Les voix unies ont fait face à des slogans fâcheux de contre-manifestants lançant: « Pain et eau, non aux femmes! » (pastiche ridicule d'un des célèbres slogans de la révolution: « Pain et eau, non à Ben Ali! ») D'autres assimilaient la femme tunisienne à la femme de l'ancien président: « Mais alors quoi, ce que n'a pas encore fait Leila, c'est vous qui comptez le terminer? » Ce fut donc la première grande désillusion, mais malheureusement pas la dernière. En effet, un an après, le besoin de réinvestir l'Avenue Bourguiba se faisait sentir, car les femmes tunisiennes voulaient fêter librement et dignement ce 13 août, Journée de la femme¹. Alors qu'on était convaincu que manifester était un droit désormais acquis depuis la révolution, et après les élections du 23 octobre 2011 qui avaient donné naissance à la nouvelle Tunisie démocratique, alors que les Tunisiens se réjouissaient de pouvoir enfin s'exprimer et agir en toute liberté, la dure réalité pointait son nez. En effet, un communiqué du Ministère de l'Intérieur exprima clairement le refus d'autoriser la manifestation sur l'avenue Bourguiba devenue un véritable symbole pour tout manifestant. Le Ministère prétendant que « l'emplacement de l'Avenue, qui connaissait un flux important de citoyens, de nuit, en cette période de Ramadan, était délicat » et que « la sécurité demeurait difficile à assurer ». Visiblement, la voix des femmes n'indispose

¹| Le 13 août commémore la parution du Code du statut personnel, en Tunisie. Date à ne pas confondre avec le 8 mars, qui est la journée « internationale » des femmes. (N.D.L.R.)

pas seulement les énergumènes croisés un an auparavant sur la même avenue!

Les associations féministes, tenant malgré tout à fêter la Journée de la femme, ont essayé de négocier avec les autorités. Comble de l'absurde ou ironie du sort, puisque manifester n'a pas besoin d'une autorisation dans toute démocratie qui se respecte. Elles obtinrent finalement l'autorisation de manifester... mais à la place du 14 janvier. Aux « motifs » alambiqués du Ministère a fait place sa prétendue autorisation, avec indication de l'itinéraire à suivre.

Cependant, les associations féministes et la société civile ne voulurent pas bouder leur plaisir de fêter la Journée de la femme et une forte présence féminine a investi massivement la place du 14 janvier, le 13 août au soir.

Tunisiennes et féministes

Les femmes tunisiennes sont un pilier agissant dans la vie militante. Le mouvement féministe est celui des associations « anciennes » connues, telles que L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates, ou plus « jeunes », moins connues, telle que le *Femen Tunisia*, ou d'autres. Pour se faire une idée plus précise des associations, de leurs activités et actions militantes, nous avons choisi de rencontrer une représentante de chacune de ces deux structures.

La première est Mme Wassila Ayachi, membre de l'URTT (Union Régionale des Travailleurs Tunisiens)², responsable des femmes, des médias et des associations, qui nous a reçus dans son bureau de l'URTT, à Ben Arous (banlieue sud de Tunis).

Pourriez-vous nous donner une vision générale du mouvement féministe en Tunisie ?

1. La commission de la femme ouvrière

En fait, tout a commencé avec la volonté de créer une commission pour et de la femme au sein même de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), dans les années 1980. Le but était de sensibiliser la femme ouvrière à ses droits en tant qu'ouvrière et citoyenne. La *Commission de la femme ouvrière* est donc née. Cette commission, au sein de laquelle œuvraient des femmes de l'élite tunisienne, telles que: Dorra Mahfoudh ou Hafidha Chékir, était la continuité de la *Commission de la femme* qui s'inspirait du modèle de la femme moderne inauguré par Tahar El Haddad³.

C'était une commission légale dont les actions étaient essentiellement occasionnelles, par exemple, la célébra-

²| Branche régionale du syndicat national UGTT.

³| Penseur et érudit tunisien (1899-1935), auteur de textes fondamentaux sur le rôle de la femme dans la société musulmane. Voir: fr.wikipedia.org/wiki/Tahar_Haddad



tion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars de chaque année.

2. Les Commissions régionales pour la femme.

En 2001, le *Bureau national de la femme ouvrière* est créé, il œuvre principalement pour la sensibilisation des femmes ouvrières à leurs droits, en mettant l'accent sur les injustices dont elles peuvent être victimes, telles que l'exploitation ou le harcèlement moral et sexuel.

Et en ce qui concerne les actions militantes, le Bureau national de la femme ouvrière est composé de huit membres. Ce sont des femmes mobilisées qui organisent des conférences, des formations pour le travail syndical, en plus de l'organisation annuelle de la Journée internationale de la femme.

Les membres œuvrent dans le but de créer des commissions régionales pour la femme ouvrière avec, à leur tête, une coordinatrice régionale, travaillant dans un bureau régional. La finalité étant de pouvoir "être sur place", dans une région donnée afin de mieux superviser les activités de la femme ouvrière dans divers secteurs.

Cela dit, les bureaux régionaux se caractérisent par une "présence timide" dans les régions. On compte une ou deux activistes qui travaillent surtout occasionnellement pour le jour de la femme, le 8 mars.

En 2005, une circulaire a été mise en place pour mieux définir la place de la femme ouvrière au sein même de l'union générale des travailleurs (membres, missions, rôles, etc.) Et des commissions régionales et sectorielles ont vu le jour, en 2006-007.

3. L'URTT, Union Régionale des Travailleurs Tunisiens présentation, actions et projets d'actions.

Le bureau régional de Ben Arous, dont Madame Ayachi est la coordinatrice, a connu ses premières élections en 2001, à la tête de tous les bureaux régionaux.

Depuis 2007, les membres élus œuvrent dans le but de représenter les femmes ouvrières dans les secteurs de la santé, des métaux, de l'éducation.

Les commissions sectorielles travaillent elles-mêmes dans un principe démocratique basé sur les élections : élection de la commission, de la coordinatrice, du bureau sectoriel et des commissions sectorielles.

En plus des commissions, une commission régionale de la femme a été créée avec un bureau régional comportant sept membres et une coordinatrice. Un congrès est organisé suivant la circulaire de 2005, avec, en point de mire : l'éducation (collèges et lycées) et qui concerne les droits, les salaires et les bourses.

L'action de l'URTT passe également par des publications : *La voix de l'ouvrier*, dont le numéro spécial paru le 8 mars 2008 a couvert le sit-in des ouvrières du textile.

Les activités de l'URTT veillent à former la femme afin de la « préparer » à la vie sociale et politique. D'ailleurs l'URTT a été aux avant-postes pour sensibiliser la femme

24



tunisienne (principalement la femme des zones rurales) au rôle qu'elle joue dans le vote.

L'URTT et ses projets d'action (programme post-Ramadan) :

- ➔ réformer la composition de l'union lors de la réunion au sein d'un siège national, en décembre 2012 : soulever la question de la création de commissions pour la femme ouvrière, où la femme serait un membre actif et décisionnel;
- ➔ l'action syndicale et activités militantes à l'aube du changement : la femme ouvrière n'a pas encore le droit de voter dans le secteur de l'emploi et les services. Le pourcentage de la présence féminine dans le secteur du textile et de l'éducation reste faible. Elle n'est pas bien représentée dans les universités, les syndicats généraux et les unions régionales. On compte deux femmes à Ben Arous, mais aucune représentante au Bureau exécutif national.

Tous les regards se tournent désormais vers les prochaines élections. La question du vote des femmes est l'une des principales préoccupations des unions et des organisations. En effet, la participation des femmes a été importante lors des dernières élections (octobre 2011) mais demeure relative et c'est donc dans le but de promouvoir le rôle de la femme dans la société que les organisations travaillent. Elles veillent également à la défense des acquis de la femme tunisienne, à commencer par le *Code du statut personnel*, qui pourrait être en « danger ».

En 2013, on prévoit la création d'une nouvelle commission régionale en vue de travailler sur les élections, car l'Union (UGTT) et ses bureaux régionaux, rencontrent des difficultés depuis quelque temps. En effet, dès que l'UGTT fait appel à la grève, elle est taxée de « sabotage », sous prétexte de la situation économique critique du pays. De même, il y a quelques mois, des déchets ménagers ont été déversés devant les différents bureaux régionaux de l'UGTT et l'on a pu voir l'arrestation des activistes syndicaux après la grève du secteur de la santé à Sfax.

L'URTT a soutenu récemment (juillet 2012) la grève des ouvrières dont cinquante ont été licenciées d'une société offshore implantée à Tunis.

Madame wassila Ayachi nous a également parlé de l'*Association Tunisienne des Femmes Démocrates*, dont elle a été membre, et avec laquelle l'URTT collabore.

Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD)*

L'association des femmes démocrates a été créée en 1989, en vue d'éradiquer la violence à l'encontre des femmes et les abus, notamment sexuels, dont elles sont victimes.

À l'époque de l'ancien président déchu, l'association connaît des difficultés, principalement d'ordre matériel (absence totale de financement) et d'intimidation morale (conférences, réunions sous haute surveillance). Néanmoins, le travail de l'association continuait malgré tout et s'organisait en diverses commissions :

commissions de jeunes, qui ont apporté leur soutien aux travailleurs des mines, en 2008 (l'ATFD travaille en étroite collaboration avec les commissions de soutien ainsi que la ligue des droits de l'homme) et commissions des droits sociaux et économiques. Les bureaux se sont élargis depuis la révolution et il existe maintenant une commission de travail.

L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates a obtenu certains acquis tels que :

- ➔ la création d'un centre d'écoute;
- ➔ la mise en place d'une assistance juridique d'avocates commises d'office au service des femmes (divorcées, battues);
- ➔ un soutien par des psychologues féminines.

L'association veille à la création prochaine d'un centre pour femmes battues, qui serait bien équipé, afin de recevoir des femmes en difficulté et de garantir ainsi leur réinsertion dans la société et le monde du travail.

L'association projette également de mettre en place un centre d'écoute contre la « violence économique » qui prendrait en charge les femmes licenciées.

Plus largement et en étroite collaboration avec les autres associations (*Fox femmes*, *Unifemmes*), l'association travaille sur les prochaines élections en Tunisie. Déjà, lors des dernières élections, une caravane conduite par l'ATFD s'est déplacée dans les régions reculées pour sensibiliser les femmes au vote.

Activités récentes de l'ATFD (échos de la conférence du 13 août 2012)

La conférence a été tenue par deux représentantes des associations féminines ainsi qu'un représentant de la ligue des droits de l'Homme. Le point de départ de la conférence a été largement marqué par le contexte entourant cette dernière. En effet, les conférenciers ont d'abord soulevé la question de « l'interdiction de manifester à l'avenue Bourguiba », le 13 août, au soir. La question des libertés a donc été débattue et spécialement celles des femmes car les conférenciers estiment que « les libertés sont menacées » et se disent préoccupés par le projet de Constitution (article 28) selon laquelle la femme serait « complémentaire » à l'homme⁴. Après un état des lieux de la situation actuelle des femmes en Tunisie, place aux dernières activités de l'ATFD, évoquées par Madame Ahlem Belhaj.

- ➔ Kairouan, le 8 août, une conférence intitulée *Droits de la femme, perspectives et horizons*, s'est tenue, en collaboration avec la ligue des droits de l'Homme ;
- ➔ Sfax, les 9 et 12 août : programmation de documentaires sur les femmes militantes ; représentation théâtrale (autour des femmes) ;

- ➔ Sousse, festival culturel en collaboration avec d'autres organisations telles que Doustourna, l'association *Karama* (Dignité), le Forum du 14 janvier, le Forum Citoyenneté et Gouvernance et Amnesty ;

- ➔ le 13 août : marche en vue d'exprimer la position des associations féministes par rapport au projet de loi concernant l'article 28 et de dire non à la soumission de la femme au prétexte de sa « complémentarité » avec l'homme et commémoration du 56^e anniversaire de la parution du « Code du statut personnel » ;

- ➔ les associations ont également débattu de la question des droits de la femme dans la Commission des droits et libertés, au sein de la constituante, le 15 août.

Femen Tunisia

Outre l'URTT et l'Association des femmes démocrates, le mouvement féministe tunisien connaît une expansion au sein des jeunes femmes qui expriment leur volonté de défendre leurs droits et libertés. Parmi ces jeunes mouvements, le *Femen Tunisia*.

Le *Femen* est une jeune association tunisienne créée, le 5 mars 2012, sur le modèle du mouvement *Femen* ukrainien. Pour faire plus ample connaissance avec ce jeune mouvement féministe, nous avons rencontré une

4| Et non pas simplement son « égale ». (N.D.L.R.)

25



jeune activiste tunisienne, membre du *Femen* tunisien, Ines Zaghdoudi.

Peux-tu nous présenter le mouvement Femen ?

Crée en mars 2012, le *Femen* est un mouvement féministe tunisien réunissant huit membres, d'une moyenne d'âge de vingt ans.

C'est un mouvement qui se veut « informel ». Le fait de pas avoir des locaux fixes ne nous empêche pas de mener à bien notre combat. Nos réunions se tiennent dans les cafés, les parcs et notre activité est concentrée sur le terrain.

Nos deux principales actions depuis la création du mouvement ont été, la première pour les martyrs de la révolution — un sit-in devant le ministère des droits de l'homme, le 26 mars dernier, en vue de dénoncer la lenteur des procédures aussi bien dans les indemnisations des familles que dans les procès des coupables — ; la seconde lors de la Journée de la femme, le 8 mars, où nous avons manifesté devant la constituante pour défendre les droits de la femme.

Le *Femen* a aussi participé, avec les autres organisations, à la marche du 9 avril, jour de la Fête des martyrs (martyrs du 9 avril 1938, tombés sous le Protectorat français). Étant un mouvement de jeunes, le *Femen* cherche à collaborer avec de jeunes mouvements tels que *Laam el chamil*, en vue d'organiser des spectacles et des concerts, pour rendre la lutte plus proche des jeunes.

26



Quels sont vos projets ?

Pour la rentrée, c'est-à-dire en septembre prochain, en collaboration avec l'UGTT, nous projetons d'aller dans les collèges et lycées et dans les zones rurales, afin de sensibiliser les jeunes femmes au vote et à leurs droits en tant que femmes et citoyennes à part entière, car nous croyons qu'« on ne naît pas femme mais qu'on le devient ». Nous voudrions aussi créer des groupes de self-défense pour apprendre aux femmes à se défendre par elles-mêmes contre des agressions physiques.

Sans égalité, quelle démocratie ?

Ainsi la condition des femmes connaît des avancées grâce à la mobilisation des mouvements féministes qui restent vigilants quant aux atteintes aux libertés et aux droits de la femme tunisienne. Mais des défis restent encore à relever. Dans les propos recueillis, nous avons noté un sentiment de scepticisme général à l'égard de l'évolution de la situation politique en Tunisie, notamment s'agissant des femmes. Ines Zaghdoudi se disait un peu « déprimée » par ce qui se passe : « Les gens ont peur [...] Nous avons remarqué, le désengagement et le manque de réaction des Tunisiens lors des dernières manifestations. Certains démissionnent par crainte de



Manifestation du *Femen* Tunisia devant la Constituante (au Bardo), le 8 mars 2012 — Journée internationale de la femme | Photos: *Femen* Tunisia

la répression (les événements des 7 et 9 avril derniers⁵ ont découragé les gens, ainsi que la décision d'interdire toute manifestation à l'avenue Bourguiba, à partir du 28 mars dernier)⁶. Certains ne bravent plus les interdits, comme on les a vus faire pendant la révolution ». Madame Wassila Ayachi, quant à elle, craint « un retour en arrière, surtout avec les attaques survenues contre une organisation aussi importante que l'UGTT, lors des dernières grèves de Sfax ». Les associations féministes veillent à faire respecter les droits des femmes dans une société essentiellement patriarcale. La question de l'égalité des femmes a été fortement soulevée et débattue récemment au sein des associations féministes qui ressentent un danger imminent guettant les acquis en matière de droits des femmes. Or, ce n'est pas qu'une impression, car depuis le mois de juillet dernier, les esprits s'échauffent dans les rangs de l'opposition et des associations du fait que les députés de la majorité représentant le parti islamiste Ennahdha, entendent maintenir la notion de « complémentarité » dans la loi, en ce sens la femme serait « complémentaire » à l'homme au lieu d'être son « égale ». De même, le premier Ministre prétend que le débat sur l'égalité est « stérile » puisque « de toute façon la femme est l'égale de l'homme dans la religion musulmane », déclare-t-il. Cette question a été soulevée lors des commissions des droits et libertés à la Constituante par les associations féministes et l'opposition. Le terme « complémentaire » est jugé « ambigu » et est « une menace pour les libertés de la femme ». *De facto*, la Tunisie s'acheminerait vers une « dictature légale », selon l'expression même de M. Ben Moussa, membre de la Ligue des droits de l'Homme, présent à la conférence du 13 août. La loi quant à elle est toujours en débat...

Asma Gharbi
08.2012

5| Voir: kapitalis.com/afkar/68-tribune/9342-9-avril-ennahdha-ne-reconnaît-pas-l'histoire-de-la-nation-tunisienne.html

6| Sur les prémisses de l'interdiction de manifester et les incohérences de la décision ministérielle, voir: thetunisianway.com/les-salafistes-s'en-prennent-aux-artistes-tunisiens et www.kapitalis.com/kultur/41-theatre/9092-tunisie-les-artistes-empeches-de-rassemblement-par-le-ministere-de-l-interieur.html

*Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD):
www.aftd-tunisie.org
contact@aftd-tunisie.org
Page Facebook:
www.facebook.com/femmesdemocrates

**Femen Tunisia: femen-tunisia.blogspot.com
Page Facebook: www.facebook.com/pages/FEMEN-Tunisia/205115066235414

27



MJS

Mouvement des Jeunes Socialistes

MJS

mjs.be

Les enjeux jeunes d'une élection communale

28



Les élections communales et provinciales qui approchent sont un enjeu capital pour la jeunesse. Élections de proximité, elles permettent aux jeunes de parler directement au politique. Il est important pour les jeunes d'interpeller les politiciens, d'aller à leur rencontre afin de leur faire part de leur quotidien. Il est également capital que les politiciens aillent à la rencontre des jeunes. C'est une occasion hors du commun pour (re) nouer la confiance.

Le Mouvement des Jeunes Socialistes, fort d'une longue action locale, a su imposer la présence de nombreux jeunes sur les listes communales et provinciales. C'est une confiance importante que nos aînés nous donnent. Il est à présent capital que ces jeunes puissent montrer leur couleur et sortent renforcés afin de mettre certains points à l'agenda politique des communes et provinces.

Intégrer des jeunes dans les conseils communaux et provinciaux est une plus-value importante. Tout d'abord, il faut promouvoir une pyramide des âges équilibrée et représentative des communes. Les jeunes seront également des témoins des réalités de la jeunesse. Ils devront également permettre d'amener des idées novatrices et de participer au débat constructif pour des projets nouveaux. Néanmoins cela ne doit pas se passer que dans les conseils communaux, promouvoir la participation démocratique des jeunes au niveau local est un enjeu à ne pas négliger. Il est important que tous les jeunes se sentent investis dans les projets de leur commune et que leur avis puisse être pris en compte. Cela peut se faire en mettant en place un conseil de la jeunesse communale qui serait ouvert à tous les jeunes et qui serait un organe de concertation entre la jeunesse et les autorités communales. Ces conseils ne doivent pas être des gadgets démocratiques, ils doivent être de réels lieux de débat, de participation et de décision. Pourquoi ne pas entrevoir la possibilité de confier à cet organe un budget participatif dédié aux projets et aménagements en faveur de la jeunesse. La commune doit dégager la possibilité pour ce conseil d'être dynamique, ouvert et réactif. Il doit prendre place dans les quartiers, dans les villages, là où se trouvent les jeunes. Un animateur devrait pouvoir se consacrer à temps plein au fonctionnement de cet organe. Il ne doit pas se satisfaire de

la participation, il faudra se remettre perpétuellement en cause pour toucher plus de jeunes encore et refléter la diversité de la jeunesse d'une commune qui est loin de se limiter à une bande de jeunes.

Au niveau local, en tant que socialistes, nous nous battons contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce problème doit être pris en compte dès le plus jeune âge, au niveau des crèches qui sont d'importants lieux de socialisation pour autant qu'elles soient publiques et mixtes socialement. Cela doit se faire également au niveau des écoles qui doivent améliorer la qualité et la mixité. Mais il est important d'être présent en dehors du milieu scolaire également, dans les moments où les jeunes se livrent à leurs passions et passe-temps. Le soutien aux maisons de jeunes et organisations de jeunesse — qu'elles soient agréées ou non — est une action de proximité qui permet de réduire les inégalités sociales et de rétablir la confiance et le calme dans les quartiers. Les projets portés par les jeunes et pour les jeunes doivent avoir leur place dans l'agenda communal. Dans une logique intergénérationnelle, il est important que ces projets aillent également à la rencontre de tous les publics des quartiers et villages afin de garder un dialogue constant entre la jeunesse et les autres composantes de la commune. Les projets qui émanent des maisons de jeunes et des organisations de jeunesse doivent être valorisés par la commune afin d'en permettre la pérennisation.

Dans le contexte actuel, il est important que les communes et provinces soient des valeurs refuges en lesquelles on puisse avoir une pleine confiance. Cela ne se passera pas sans une attention particulière dans les politiques sociales. Aucun jeune ne peut être laissé sur le carreau dans le contexte de cette crise économique. Les jeunes ne peuvent être sacrifiés sur l'autel de l'économie débridée. Nous n'accepterons pas d'être la génération de la crise. Nous nous leverons afin de combattre ce que d'aucuns veulent nous imposer en fatalité. Au niveau communal et provincial, cela passe par une politique sociale à l'écoute des jeunes et un soutien continu pour l'intégration de chacun par l'emploi digne et stable et par la formation. Les autorités locales ont des leviers concrets à activer à ce niveau-là. Il est important de les mobiliser dès à présent.

Il faudra soutenir toutes les initiatives permettant aux jeunes de se construire un parcours émancipant vers la formation et vers l'emploi. Ce parcours peut passer par diverses initiatives novatrices en lien avec le sport ou la culture. Cela doit également se faire en valorisant l'investissement des jeunes au niveau local. Les communes et provinces sont également des employeurs importants qui doivent favoriser les contrats stables et dignes offrant des possibilités de carrières et de formations multiples.

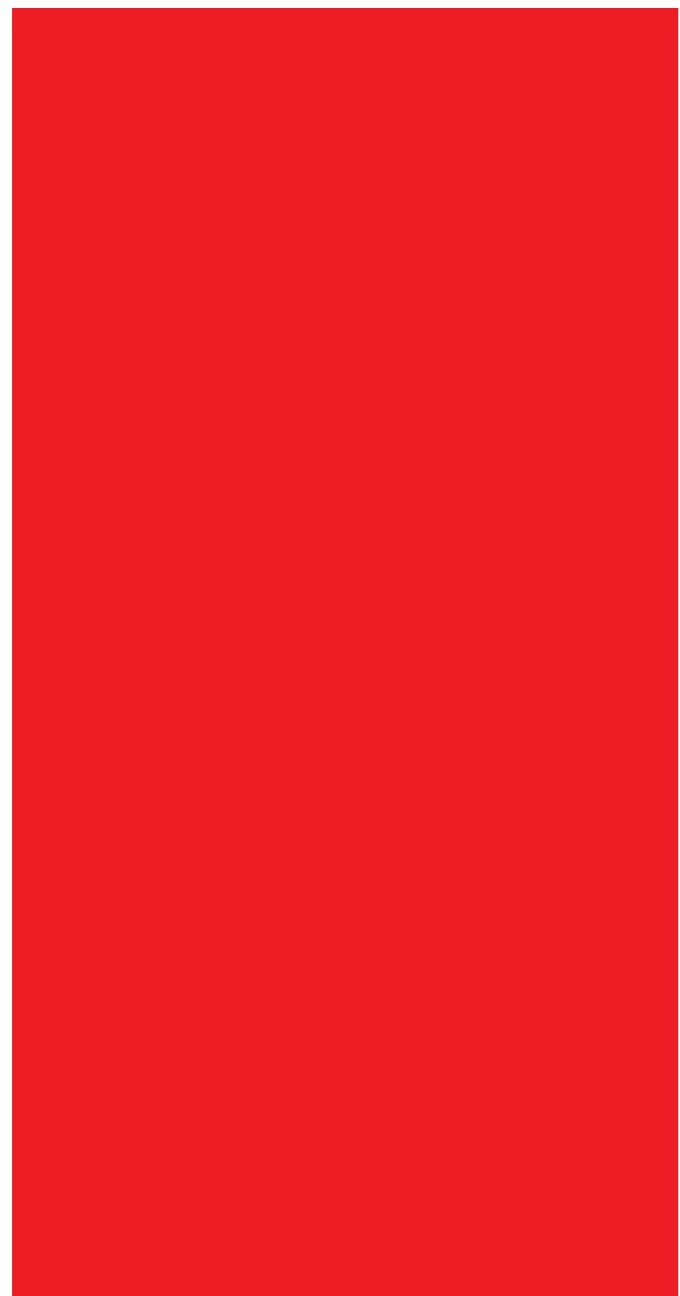


29



Voter pour un jeune aux élections communales ou provinciales n'est pas un geste anodin, c'est une garantie de renouvellement dans le débat politique local. Au plus près des réalités, la campagne locale est également une expérience hors du commun pour tout jeune engagé. C'est aussi la possibilité de concrétiser un engagement militant en actes concrets vers la réalisation de nos utopies.

David Cordonnier
Président du MJS
Jeune candidat à Evere



30



31

Élections communales

2012

32



À l'occasion des élections communales du mois d'octobre 2012, ProJeuneS a édité un numéro hors série de la revue Pro J.

C'est un petit guide pratique destiné aux jeunes afin de leur donner les clefs de ce moment crucial de la vie démocratique locale, que sont les élections communales.

Il est **GRATUIT** et peut être commandé directement chez ProJeuneS asbl:

- ➔ info@projeunes.be
- ➔ 02 513 99 62

On peut également venir le chercher directement chez ProJeunes:

- ➔ boulevard de l'Empereur 15 — 1000 Bruxelles



33





FCHWB – Ferme des castors

castor.be

Un centre d'interprétation du castor à Charleroi-Est

34


Sur la route des castors... à Aiseau

L'asbl « Les Castors CJJM » compte créer et développer, tout prochainement, un Centre d'interprétation du Castor. Les travaux d'aménagement, d'infrastructure, d'accueil devraient débuter en 2014, le coût est estimé à plusieurs milliers d'euros.

Ce centre accueillera: une exposition permanente et interactive, qui permettra de profiter davantage de la rencontre avec ces animaux légendaires; une salle multimédia avec la projection de films exclusifs, diaporama; des espaces de jeux, d'activités d'interprétation, un musée (visites autoguidées) avec une collection d'animaux taxidermisés, de squelettes, et de maquettes de leur habitat (en Wallonie); une bibliothèque, des bandes dessinées, des dossiers pédagogiques pour les écoles.

Des spécialistes seront prévus sur place pour l'accueil et pour répondre aux questions. Un Réseau européen du castor sera établi en connexion avec les différents pays d'Europe ou la présence du castor est avérée, la communication via Internet sera établie en permanence.

Une terrasse d'observation

Certains Castors (Castor Fiber) pourraient être élevés en captivité (sous réserve de leur bien-être) pour y être contemplés, observés, photographiés... Organisation de nombreuses activités de plein air sur place, et de spectacles...

- ➔ Services : ouverture d'une boutique/comptoir de vente.
Déjà des excursions sont organisées toute l'année à la découverte des castors (bureau des guides – guides bureau).
- ➔ Les dérivés : bien entendu le concept du Castor et la biodiversité qu'il génère, seront étendus, notamment aux espèces protégées, au cycle de l'eau, etc. et notamment au réseau « Natura 2000 » dont une partie borde la Ferme des castors.

Pourquoi un Centre d'interprétation du Castor à Charleroi (Est) ?

La région de Charleroi est bien un berceau du Pays des Castors. En aval de Charleroi coulent trois rivières différentes qui se

nomment « Biesme », étymologiquement la rivière aux castors.

En descendant la Sambre de Charleroi jusqu'à Auvelais, on croise la Biesme de Châtelet, la Biesme d'Aiseau-Presles et la Biesme d'Auvelais. La Biesme d'Aiseau-Presles prend sa source au village du même nom, Biesme. La Ferme des Castors elle-même tient son nom du célèbre bâtisseur qui égayait les cours d'eau autour de la capitale wallonne de la Bande dessinée.

En amont de Charleroi, on trouve la rivière la Biesmelle à hauteur de Thuin, Biènne-sous-Thuin et Biènne-lez-Happart.

La Ferme des Castors est le *headquarters* du Pays des castors, centre des activités écologiques et éco-touristiques relatives à l'ingénierie des écosystèmes.

Pour le développement de ce projet d'envergure, générateur d'une dynamique économique locale, les Castors comptent faire appel, pour le cofinancement, aux Fonds Européens (Feder, Interreg, Leader, Life...) à la Région wallonne, aux Offices du Tourisme avoisinants, notamment pour étoffer, les offres de découverte de la région (environnement, gastronomie, folklore, patrimoine, histoire...), au secteur privé et de certaines intercommunales.

Ce projet, générateur d'emploi, est à soutenir et à encourager. La mascotte, l'emblème du Castor, est déjà bien connue, car elle représente déjà toutes les activités développées sur le site de la Ferme des Castors.

Pour tout renseignement:
Centre d'Interprétation du Castors
Rue du Faubourg 16 – 6250 Aiseau
www.castor.be

Achille Verschoren

35


SERVICES



Oxyjeunes
grand-place 25 — 6240 Farcennes
T. 071 38 84 00 — F. 071 39 83 00
W. info@oxyjeunes.be — www.oxyjeunes.be



Latitude Jeunes
rue Saint-Jean — 32-38 — 1000 Bruxelles
T. 02 515 04 02 — F. 02 512 27 62
W. latitude.jeunes@mutsoc.be — www.ifeelgood.be



Contact J
bd de l'Empereur 25 — 1000 Bruxelles
T. 02 511 96 84 — F. 02 502 60 36
W. contactj@contactj.be — www.contactj.be

AUTRES



Philocité
rue de Laveu 100 — 4000 Liège
T. 0478 719 099 — 0470 122 811
W. philocite@philocite.eu — gaelle.jeanmart@philocite.eu — www.philocite.eu



Excepté Jeunes
Siège social
rue A. Nelis 158 — 5001 Belgrade
T. 071 71 19 35
W. excepte.jeunes@swing.be — www.exceptejeunes.be
Siège d'exploitation
rue Haut Baty 59 — 5060 Sambreville



FCHWB — Ferme des Castors
rue du Faubourg 16-18 — 6250 Aiseau
T. 071 76 03 22 — 071 74 04 75 — F. 071 76 19 26
W. info@castor.be — www.castor.be

MOUVEMENTS



MJS — Mouvement des Jeunes Socialistes
rue de la Coix de Fer 16 — 1000 Bruxelles
T. + F. 02 512 12 18
W. secretariat@mjs.be — www.mjs.be



Jeunes FGTB
rue Haute 42 — 1000 Bruxelles
T. 02 506 83 92 — F. 02 502 73 92
W. jeunes@jeunes-fgtb.be — www.jeunes-fgtb.be



Faucons Rouges
rue Entre-deux-portes 7 — 4500 Huy
T. 085 41 24 29 — F. 085 41 29 36
W. info@fauconsrouges.be — www.fauconsrouges.be



Tels Quels Jeunes
rue Marché au Charbon 81 — 1000 Bruxelles
T. 02 512 45 87 — F. 02 511 31 48
W. info@tqj.be — www.tqj.be

FÉDÉRATIONS DE CENTRES DE JEUNES



CIDJ
rue Saint Ghislain 29 — 1000 Bruxelles
T. 02 219 54 12 — F. 02 219 54 13
W. cidj@cidj.be — www.cidj.be



For J
Siège social
rue Le Lorrain 104 — 1080 Bruxelles
T. 02 649 03 22 — F. 02 647 87 42
Siège d'activités
rue de Villers 227 — 6010 Couillet
T. 071 60 02 71 — T. & F. 071 60 02 70
W. info@forj.be — www.forj.be



Retrouvez toutes les formations 2012 de ProJeuneS sur:

www.formactif.be

Formactif



